



Projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé – Cotonou (phase 2) et de protection côtière

Date D'approbation :

22/03/2017

Région :

Maritime

Préfecture :

Golfé, Lacs

Type :

Prêt

Montant :



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Le projet a pour objet, l'aménagement en 2x2 voies de la route Avépozo - Aného sur une longueur d'environ 30 km et une largeur de plateforme de 23 et 24 m et de construction d'ouvrages de protection contre l'érosion côtière.

Le coût total hors taxes du programme s'établit à 112 710 MFCFA et est financé comme suit : i) BAD : 20 890 M FCFA ; ii) BID : 57 036 M FCFA ; iii) BOAD : 16 600 M FCFA ; iv) FEM : 4 417 MFCFA ; v) UEMOA : 787 MFCFA ; UE : 11 494 MFCFA et vi) Etat togolais : 1 486 MFCFA.

Le marché des travaux du lot 1 financé par la BOAD et la BAD a été attribué à l'entreprise SOROUBAT pour un montant de 26 728 MFCFA HT et un délai d'exécution de 24 mois. Quant au marché du contrôle, le processus d'attribution est en cours. Les dispositions sont en cours pour l'attribution du marché du lot 2.

Par ailleurs, le marché des travaux de protection côtière par construction de trois (3) épis initialement attribué à l'entreprise BOSKALIS, a été annulé au motif que celle-ci a refusé de le signer. Les échanges sont en cours avec les autres soumissionnaires en vue de l'attribution du marché. Quant aux prestations de contrôle et surveillance de ces travaux, son marché est attribué au groupement de bureaux INROS

16,6 Mds

LACNER/DECO pour un montant de 391 MFCFA et un délai d'exécution de 14 mois. A date, il a été décaissé sur le prêt de la BOAD un montant hors taxes de 1 906 MFCFA, soit un taux de décaissement de 11,48%.